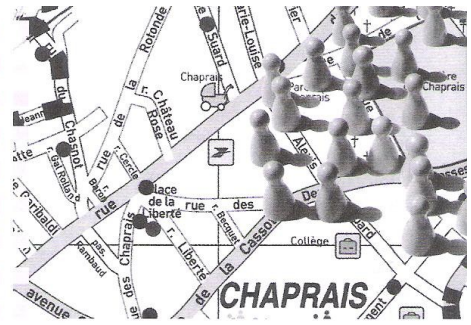




# VIVRE AUX CHAPRAIS



Bulletin n°6 (février 2011), édité par l'association «Vivre aux Chaprais» (loi 1901) Directeur de la publication : Jean-Claude Goudot, ISSN 2104-8258

## A QUAND UN VÉRITABLE PLAN D'URBANISME AUX CHAPRAIS ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) adopté en juillet 2007 fixe des règles de construction. Il ne représente pas réellement un plan de développement de ce quartier ! Les Chaprais, est-il expliqué ici ou là, sont appelés à devenir le futur centre élargi du Grand Besançon de demain. Pourquoi pas ?... Mais la seule conséquence qui en est tirée est une **densification des constructions**. Si la hauteur des immeubles est, en partie, maîtrisée, il faut cependant noter que par un jeu complexe de découpages en zones, les constructions peuvent varier de 19 m par exemple rue de Belfort, avenue Carnot, rue Fontaine Argent, à 10 ou 13 m. Chaque fois qu'un terrain se libère, qu'une maison est mise en vente, c'est la ruée des promoteurs pour démolir et ériger un immeuble en supprimant le peu d'espace vert.

L'un d'entre eux avait même, dans une publicité pour la vente de nouveaux appartements, spécifié qu'ils étaient situés «**dans le quartier convoité des Chaprais**» car proche du centre-ville. Cette volonté de densification des Chaprais se manifeste également par l'absence de tout coefficient d'occupation des sols (COS) ! Or, nous l'avons dit et répété à nos élus et nous le répéterons encore : concertons nous afin d'envisager le développement harmonieux de notre quartier ! Car sa réalité est très diverse : quels sont les points communs entre le haut de la rue de Belfort vers la cité du parc des Chaprais par exemple, et le quartier situé à proximité de la gare ? Ou avec la partie commerçante de la rue de Belfort, à partir du supermarché Casino ? C'est pourquoi il convient plus que jamais d'élaborer un plan qui tienne compte de cette réalité et qui soit, tout à la fois, visionnaire afin que les Chaprais restent, dans les décennies à venir, un quartier où il fait bon vivre !

## LA RÉVISION N°1 DU PLU

La révision n°1 du PLU est en cours. Elle implique un certain nombre de modifications concernant, pour l'essentiel, l'introduction des mesures du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), les risques d'éboulement des zones naturelles mais aussi l'introduction de mesures liées au constat de Grenelle sur l'environnement. Certaines mesures préconisées vont dans le bon sens, comme par exemple la possibilité d'isolation extérieure des bâtiments anciens, avec un débord maximum autorisé de 20 cm à condition toutefois que le trottoir ait une largeur minimum d'1,40 m. Par contre nous sommes opposés à l'idée d'une bonification de 10% du coefficient d'occupation des sols dès lors que la construction nouvelle respecte les normes d'économie d'énergie BBC 2005 ! Pourquoi donner une carotte aux promoteurs pour qu'ils construisent des immeubles vertueux ! D'autant plus que le surcoût occasionné par le respect de normes environnementales est payé par l'acheteur ! Par ailleurs des normes d'éloignement d'immeubles à construire sur une même parcelle sont fixées à partir d'un calcul compliqué d'un **cône d'ombre**. On peut s'étonner que cette mesure ne concerne que les constructions sur une même parcelle ! En effet sur des parcelles différentes, l'éloignement des constructions semble réglementé par des règles de calcul tout aussi compliquées intitulées «prospect». Ce prospect est défini par le code de l'urbanisme, mais dès lors qu'un PLU est adopté par une commune, des règles dérogatoires sont possibles. Ce qui est le cas de celles adoptées à Besançon ! Ce calcul rapproche les immeubles par rapport à celui qui prévalait dans l'ancien plan d'occupation des sols ! Nous demandons donc que l'on en revienne aux règles du code de l'urbanisme ! Le PLU a également permis, par rapport à l'ancien POS de diminuer la largeur d'un chemin permettant l'accès à un immeuble en cœur d'îlot de 6 m à 4m ! Ce qui est insuffisant pour un accès sécurisé des automobilistes, deux roues et piétons ! Il faut revenir aux 6 m de largeur minimum exigée ! Nous communiquerons nos observations au Commissaire Enquêteur.

### CONFORTONS LE COMMERCE, L'ARTISANAT ET LES SERVICES AUX CHAPRAIS !

Car ils contribuent à la qualité de vie des habitants et de ceux qui y travaillent. Notre association avait enquêté auprès d'un échantillon de 120 personnes, il y a deux ans et il était ressorti un très fort attachement de ceux qui habitent ou fréquentent les Chaprais pour tous ses commerces et services. Nous avons lancé le débat, à ce sujet, lors de notre assemblée générale du 18 novembre 2010. Quelques premières suggestions ont été faites et nous les avons transmises à madame Nicole Weinman, adjointe au maire et déléguée à la voirie et aux déplacements urbains. Trois premières actions combinées pourraient rendre plus attrayante la fréquentation des commerces rue de Belfort : des trottoirs avec un revêtement de qualité, de préférence d'une couleur autre que le noir goudron... Un éclairage exemplaire et économe. Et enfin, un ravalement systématique des façades. Nous demandons également qu'une étude et une concertation soient menées afin de définir, dans la partie la plus commerçante, une zone 20 km/h dite de partage et qui redéfinit l'espace et les déplacements (sans oublier le stationnement ! ) des automobilistes, des deux roues et des piétons. Nous sommes prêts à participer à cette réflexion et à ouvrir le débat.

## RUE PIERRE SEMARD, DANGER !

Nous avons de nouveau attiré l'attention des services de la ville sur le danger du débouché rue de Belfort. Il s'y produit régulièrement des accidents ! Les habitants réclament, en vain, depuis 2002 !... un miroir afin de voir en toute sécurité le flux de circulation. Il semble que la mairie soit enfin consciente du problème et des solutions devraient être proposées... S'il le faut, nous passerons, avec les riverains, à l'action !

## PLACE DE LA LIBERTÉ

L'aménagement de la place de la Liberté : cela fait des années que nous réclamons son réaménagement ! Elle est, en effet, dans un triste état pour une place portant ce beau nom ! Le monument commémorant la Résistance est quasi invisible ! Certes, cette place est petite ! Mais pourquoi ne pas déplacer, en concertation avec le service et ses personnels, le dépôt de matériel des espaces verts situé derrière la maison des anciens combattants ? Cela agrandirait cette place qui devra concilier le stationnement déjà trop rare dans le quartier, un espace de repos avec des bancs, des toilettes publiques, le petit marché du mercredi matin qu'il faudrait redynamiser, voire une belle sculpture afin de donner une identité forte à cette petite place. Là aussi, bravo aux riverains qui se sont mobilisés et ont signé une pétition dans ce sens !

## PARC MICAUD

Parc Micaud, Que la lumière soit ! Notre revendication concernant un meilleur éclairage du Parc Micaud semble avoir été entendue. Madame Weinman, adjointe au Maire a promis d'optimiser l'éclairage qui sera de meilleure qualité, ceci en 2011. Suite à un courrier adressé à Monsieur Lime, adjoint aux bâtiments et architecture dans le cadre de la rénovation du kiosque, une étude de faisabilité de mise en valeur par un éclairage approprié sera effectuée.

## QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DES CONSTRUCTIONS ?

### Le Via Rotonda, rue de la Rotonde

Il est en cours de finition. Nous invitons tous les bisontins à venir se rendre compte sur place des conditions de cette construction en cœur d'îlot et entourée de bâtiments d'habitation et d'une villa. **Que chacun vienne se forger son opinion !**

### Le projet De Giorgi, rues Fontaine Argent et Chopard

Nous avons attiré l'attention de ce promoteur sur la nécessité de respecter l'environnement urbain de son projet. Cette parcelle de terrain importante, située en face du lycée Saint Joseph, se poursuit en profondeur rue Chopard et risque d'impacter fortement les habitants actuels des 3 maisons et des 3 immeubles (de 3 étages maximum) situés jusqu'au n°12 de la rue Chopard. D'autant que les accès seront rendus difficiles par le passage du tram rue Fontaine Argent. Où se situeront-ils rue Chopard ? Nous avons demandé à ce promoteur, d'ouvrir la concertation avec les riverains et notre association avant même le dépôt de la demande d'un permis de construire.

### Les constructions Néolia à l'angle des rues de l'Eglise et du Pater

Tous les riverains et passants sont surpris par ce débordement intempestif des balcons, sur le trottoir de la rue de l'Eglise. Une personne de taille moyenne, peut, en sautant, s'accrocher à ces balcons du premier niveau d'habitation. De plus, il n'est pas certain que deux camions qui se croiseront à cet endroit pourront le faire sans érafler les bords des balcons. N'y a-t-il pas là un danger potentiel sous estimé ? Et les problèmes de stationnement dans ces rues vont devenir plus aigus, alors qu'ils sont déjà difficiles, lors des événements religieux célébrés dans l'église ou lors des ventes organisées dans la salle des commissaires priseurs !

### Rue du Balcon

Les constructions avancent. Les riverains ont alerté, l'été dernier, les services compétents de la ville du fait de nuisances sonores non seulement liées aux travaux de fondation entrepris à l'aide d'un brise roche (ce qui est autorisé...), mais aussi du fait de l'installation, sur place d'un concasseur afin de traiter les roches retirées ! Les automobiles garées dans les rues à proximité étaient couvertes de poussières ! La ville a interdit l'utilisation de ce concasseur. Bravo aux habitants qui se sont mobilisés !

Par ailleurs, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse quant à la question posée dans notre précédent bulletin, des débouchés de ces constructions sur une rue de Belfort à fort taux de circulation à cet endroit.

### Le certificat de conformité des immeubles Cœurville, rue de Belfort,

face à la poste des Chaprais a-t-il été délivré par la ville ? C'est la question que nous avons reposée au service de l'urbanisme et pour laquelle nous attendons la réponse (en juillet 2010, il nous était répondu, par courrier, «un permis modificatif pour quelques changements mineurs concernant les façades arrive au terme de son instruction»...). Rappelons que les modifications apportées, sont, pour nous loin d'être mineures. Jugez plutôt ! Construction de balcons non prévus dans le permis de construire ; 14 arbres de haute tige plantés au lieu des 76 annoncés et exigés par la réglementation ; cheminement piéton d'à peine 1,40m, tortueux, au lieu des 3 m annoncés !

### L'aménagement des terrains Pomona, rue de la Rotonde

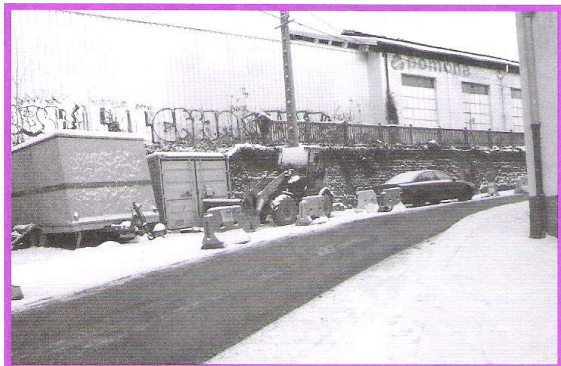
Propriété de Réseau Ferré de France, ces terrains d'1,5 ha doivent être réaménagés pour des constructions et des activités. RFF doit désigner un opérateur afin de présenter un projet. Nous avons, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur la nécessité de respecter le peu d'espace boisé (le maire s'y est engagé) ; de bâtir un mini quartier écologique dans le respect des normes du développement durable ; de veiller à l'implantation des bâtiments afin qu'ils ne surplombent pas les logements des 2 habitations situées en face ; d'effectuer une dépollution exemplaire de ces terrains soucieuse de l'environnement et de la santé des riverains ; de veiller aux normes d'isolation phonique de ces bâtiments situés à proximité de la voie ferrée ; de modifier l'accès situé, à l'heure actuelle, en plein virage. Enfin, nous avons demandé à la municipalité de prévoir au rez de chaussée des immeubles, des salles de réunion qui manquent cruellement dans le quartier.

## LA FÊTE DES CHAPRAIS, AU PARC DES CHAPRAIS

La fête des Chaprais, au parc des Chaprais est d'ores et déjà programmée les **17 et 18 juin 2011**. Comme l'an passé, les associations du quartier sont invitées à sa préparation et réalisation. On peut d'ores et déjà prendre contact avec les deux responsables : FJT La Cassotte - Annaïck Le Scouezec 03 81 51 98 60 ; ASEP - Claude Maccotta 03 81 80 66 83

## DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Ce problème revient chaque hiver ! Et l'hiver 2010/2011 risque de rester dans les mémoires ! Car si une circulaire municipale rend les particuliers riverains responsables du déneigement, nous avons rappelé aux responsables qu'il convient que la ville et les services de l'état soient exemplaires dans ce domaine ! Si l'on ne prend que la SNCF pour exemple, chacun a pu constater



la nécessité de déneiger les trottoirs

que le trottoir tout au long des terrains SNCF, rue de la Viotte, ne sont jamais déneigés ! Nous avons attiré l'attention du chef de gare sur ce fait, l'an passé, il n'a jamais daigné nous répondre ! Dès lors que les voyageurs ont quitté la gare ou l'ont rejoint, il s'en moque ! Nous souhaiterions un comportement exemplaire de la part de ce service public ! Par ailleurs, interdire aux particuliers l'usage du sel peut se comprendre, mais préconiser celui des cendres ou de la sciure !... encore faut-il en disposer ! Nous avons demandé, avec la commission qualité de vie, tranquillité publique du conseil consultatif des habitants, que l'accès aux bacs de sable de viabilité hivernale soit autorisée aux particuliers. C'est chose faite ! La direction de la voirie a communiqué à ce sujet. Il existe 140 bacs à la disposition des riverains. S'ils s'avèrent insuffisants ou vides, n'hésitez pas à saisir le service de la voirie ou à nous prévenir !

## LES TRAVAUX DU BOULEVARD DIDEROT

Les travaux du boulevard Diderot vont commencer afin de le porter à 2 voies avec de sérieuses perturbations pour les riverains ! Cet été, une enquête publique obligatoire a été menée avant la déclaration d'utilité publique par le Préfet. Les conclusions de cette enquête nous semblent exemplaires à plusieurs titres : tout d'abord parce que les riverains et les conseils syndicaux d'immeuble se sont fortement mobilisés afin de rencontrer le commissaire enquêteur ; celui-ci les a en partie entendus puisqu'il a formulé trois réserves express que la ville a acceptées. Cela montre que les citoyens peuvent faire entendre leur voix, même s'ils n'ont pu remettre en cause le projet ! Nous nous félicitons que des initiatives citoyennes, avec ou sans notre aide (pour le boulevard Diderot, nous ne sommes pas intervenus, laissant ce soin aux riverains) se multiplient dans notre quartier. Informés, nous nous en ferons toujours l'écho et les soutiendrons ! Le rapport du commissaire enquêteur est lisible sur notre site.

## POUR UNE PISTE CYCLABLE RUE DE BELFORT !

Nous nous associons et soutenons la revendication de l'association vélo Besançon exprimée ici : «Comme vous l'avez sûrement remarqué, il y a de plus en plus de cyclistes en ville ainsi que dans la partie commerçante de la rue de Belfort. A cet endroit, cela pose un problème, car nombre d'entre eux prennent le trottoir (déjà bien encombré) pour remonter la rue, et gênent ainsi les autres usagers. Depuis plusieurs années, l'Association Vélo Besançon (ex-AUB) demande à la ville une possibilité pour les cyclistes, de remonter cette rue sans gêner les piétons (piste cyclable ou voie bus qui ne serait pas utile aux seuls cyclistes). En effet, les cyclistes n'ont pas d'autre solution que de passer par la rue de Belfort. Il n'y a pas d'alternatives envisageables sans faire de gros détours et s'exposer à un relief plus accentué et surtout à des axes routiers dangereux (rue de la Cassotte). Il est donc réellement urgent de revoir la configuration de la rue pour permettre aux cyclistes et aux piétons, y compris en fauteuil roulant ou avec des poussettes, de circuler en toute liberté». Espérons que nous serons entendus.



## L'ÉTAT DES TROTTOIRS DANS LE QUARTIER

Depuis notre opération de ce printemps qui a consisté à entourer à la peinture, les trop nombreux trous des trottoirs du quartier, des progrès ont été réalisés comme il nous l'avait été promis ! Les trottoirs de la rue de la Rotonde ont même été refaits et, à certains endroits, élargis. Cependant il reste beaucoup à faire et nous établissons un bilan après cet hiver rude qui provoque déjà de nombreuses dégradations ! Mais n'attendez pas que ces trous deviennent dangereux, pour prévenir **Proximité !** Ce service a déjà démontré son efficacité ! L'appel est gratuit : **0800 25 3000**

## LYCÉE SAINT JOSEPH

La soufflerie du Lycée Saint Joseph, rue Chopard, n'a toujours pas été mise aux normes provoquant de sérieux troubles pour le voisinage ! La direction du lycée a assigné en justice la société responsable de cette installation qui ne respecte pas les seuils légaux fixés. Il a fallu aller chercher un expert acousticien à Nancy ! Le jugement a été mis en délibéré ! Espérons qu'une solution sera enfin trouvée !

## NUISSANCES SONORES

Les nuisances sonores, malheureusement encore et toujours ! Tout l'été, le quartier a souffert des bruits (entre autres...) provoqués par les grands travaux : rue du Balcon, pont Nicolas Bruand, travaux nocturnes de RFF sur les voies ferrées (à ce sujet nous avons exigé et obtenu que les riverains en soient informés au préalable...). Un habitant nous a signalé qu'un riverain peu scrupuleux du repos de ses voisins, a durant toute la journée du 11 novembre, taillé des arbres à la tronçonneuse, puis passé le tout au broyeur ! Ce qui est interdit par un décret préfectoral.

## www.chaprais.fr

Il s'agit du site de notre association, très riche selon ceux qui le consultent. Vous y trouverez outre nos interventions et nos précédents bulletins, l'actualité «en bref», 35 portraits de ceux qui font les Chaprais, les arrêtés du Préfet du Doubs concernant le bruit, etc.

imc • besançon - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Rejoignez notre association, soutenez ses moyens d'expression comme ce petit journal et son site web «vivreauxchaprais.fr»... en versant la somme que vous voulez, à l'adresse de l'association :  
Vivre aux Chaprais  
28 D rue de la Rotonde  
25000 BESANCON

## LA REMISE EN SERVICE DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER

La remise en service de la ligne de chemin de fer dite de Devecey, prévue lors de la mise en service de la nouvelle LGV le 11 décembre 2011, afin de relier la gare Viotte à la nouvelle gare Besançon Franche Comté TGV, suscite toujours des inquiétudes chez les riverains ! On se demande d'ailleurs pourquoi la ville a laissé construire des immeubles aussi près ! Nous soutenons les revendications des riverains qui réclament des mesures efficaces contre les nuisances sonores que généreront les 50 à 60 trains qui circuleront alors ! Un flocage, avec un matériau spécial, des parois rocheuses pourraient atténuer les bruits. De même, l'interdiction du sifflet des trains à l'entrée et à la sortie du tunnel, dans cette zone densément peuplée est exigée ! **RFF saisie de ces dernières propositions tarde à répondre !**

## LE CAFÉ DES PRATIQUES



Atelier de fabrication de pignata de Noël

observer, appliquer, s'appliquer, se découvrir, s'ouvrir aux autres, s'enthousiasmer, grandir tout en partageant ses envies et en développant son univers.

À toute heure, on y trouve un espace de liberté pour les plus agiles, une aire de repos pour les plus tranquilles, une "table des pratiques" pour les plus curieux, un coin de dégustation pour les plus gourmands et des tapis de jeu pour les plus petits.

Ancré dans le quartier des Chaprais, le café des pratiques invente **une nouvelle forme d'hospitalité**.

Et selon **le programme**, l'association du café des pratiques propose aussi diverses activités, de conférences, de soirées à thème et de pauses gustatives dès février 2011, à découvrir sur le blog de l'association <http://lecafedespratiques.blogspot.com/>

Ouverture du mercredi au samedi de 8h30-18h30, vendredi 8h30-22h30, et dimanche hors vacances scolaires 16h-18h30

## DEUX PETIT-DÉJEUNERS DÉBAT

Vivre aux Chaprais organise, au Café des Pratiques, deux petit-déjeuners débat

**Samedi 19 Février 2011, à partir de 9h30**

**Comment se déplacer dans le quartier, à pied, à vélo, sans danger ?**

**Samedi 12 Mars 2011, à partir de 9h30**

**Les Chaprais changent, parlons en.....**

**Précision :** Luc P. militant inlassable du cadre de vie sur les Chaprais mais aussi, sur l'ensemble de la ville, n'est pas membre de notre association Vivre aux Chaprais. Si nos objectifs sont souvent les mêmes, il est maître, comme nous, de ses moyens d'expression.

## BULLETTIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Adresse courriel : .....

Signature :

Cotisation : 20 € Soutien : 40 €

Tél. 03 81 50 60 07